

André Ducret, Claude Grin,  
Paul Marti, Ola Söderström

# ARCHITECTE EN SUISSE

Enquête sur une profession en chantier



S O C I É T É

COLLECTION

Le  
savoir  
suisse



ARCHITECTE  
EN SUISSE

## COLLECTION LE SAVOIR SUISSE

Cette collection a pour premier objectif d'offrir aux communautés universitaires de Suisse et à leurs instituts spécialisés un moyen de communiquer leurs recherches en langue française, et de les mettre à la portée d'un public élargi. Elle publie également des études d'intérêt général ainsi que des travaux de chercheurs indépendants, les résultats d'enquêtes des médias et une série d'ouvrages d'opinion.

Elle s'assure de la fiabilité de ces ouvrages en recourant à un réseau d'experts scientifiques. Elle vise la lisibilité, évitant une langue d'initiés. Un site web ([www.lesavoirsuisse.ch](http://www.lesavoirsuisse.ch)) complète le projet éditorial et offre un index général pour l'ensemble de la collection. Celle-ci représente, dans une Suisse en quête de sa destinée au 21<sup>e</sup> siècle, une source de savoir régulièrement enrichie et elle contribue à nourrir le débat public de données sûres, en situant l'évolution de nos connaissances dans le contexte européen et international.

La *Collection Le savoir suisse* est publiée sous la direction d'un Comité d'édition qui comprend : Jean-Christophe Aeschlimann, rédacteur en chef de « Coopération », Bâle ; Stéphanie Cudré-Mauroux, licenciée ès lettres, conservatrice aux Archives littéraires suisses, Berne ; Bertil Galland, président du comité, journaliste et éditeur ; Nicolas Henchoz, journaliste, adjoint du président de l'EPFL ; Véronique Jost Gara, chef de projets au Fonds national suisse et à la Faculté de biologie et de médecine, UNIL ; Peter Kraut, attaché scientifique à la direction de la Haute Ecole des Arts, Berne ; Jean-Philippe Leresche, professeur et directeur de l'Observatoire Science, Politique, Société, UNIL. Membres fondateurs : Robert Ayrton, politologue ; Anne-Catherine Lyon, conseillère d'Etat (Vaud).

La publication des volumes de la *Collection* est soutenue à ce jour par les institutions suivantes :

FONDATION CHARLES VEILLON – LOTERIE ROMANDE – FONDATION PITTET DE LA SOCIÉTÉ ACADEMIQUE VAUDOISE – UNIVERSITÉ DE LAUSANNE – FONDS NATIONAL SUISSE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

que l'Association « Collection Le savoir suisse » et l'éditeur tiennent ici à remercier.

**André Ducret, Claude Grin,  
Paul Marti, Ola Söderström**

# ARCHITECTE EN SUISSE

Enquête sur une profession en chantier



Presses polytechniques et universitaires romandes

Le contenu de ce livre numérique est protégé par le droit d'auteur, son copyright est la propriété exclusive des *Presses polytechniques et universitaires romandes*. Vous pouvez disposer de ce contenu à titre privé et le copier sur vos propres supports de lecture. Toute forme de diffusion, de vente, de mise en ligne ou de publication de cette oeuvre est formellement interdite, sans l'autorisation écrite de l'éditeur. Les contrevenants s'exposent à des sanctions pénales conformément aux dispositions relatives au droit d'auteur et à la propriété intellectuelle.

Secrétariat de la Collection: *Christian Pellet*  
Graphisme de couverture: *Emmanuelle Ayrton*  
Illustration de couverture: « *homme / ombre* », © *Blue Planet Images*  
Maquette intérieure: *Allen Kilner, Oppens*  
Mise en page et réalisation: *Alexandre Pasche*  
Impression: *Corbaz SA, Montreux*

La *Collection Le savoir suisse* est une publication des Presses polytechniques et universitaires romandes, fondation scientifique dont le but est principalement la diffusion des travaux de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne et d'autres universités francophones. Le catalogue général peut être obtenu aux PPUR, EPFL – Centre Midi, CH-1015 Lausanne, par e-mail à [ppur@epfl.ch](mailto:ppur@epfl.ch), par téléphone au (0)21 693 41 40 ou encore par fax au (0)21 693 40 27.

**[www.ppur.org](http://www.ppur.org)**

Première édition, © 2003  
Deuxième édition, © 2006  
Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne  
ISBN 2-88074-577-2  
Tous droits réservés.

Reproduction, même partielle, sous quelque forme ou sur quelque support que ce soit, interdite sans l'accord écrit de l'éditeur.

# TABLE DES MATIÈRES

1	LA PROFESSION D'ARCHITECTE: UNE ENQUÊTE EN HELVÉTIE .....	9
2	LE FOND DU TABLEAU .....	11
	<i>La situation de l'architecte en Suisse: Au centre du débat, les associations professionnelles, SIA et FAS. La synthèse manque. De nouvelles formes d'urbanisation: Après Le Corbusier – Retour à la valeur patrimoniale de la ville – Construire dans le construit. Le principe de développement durable: Rio s'est inscrit dans les agendas des cantons et des communes – Quatre mots d'époque: environnement, futur, égalité, participation – Construction écologique: l'architecte et l'ingénieur bien placés pour influencer le maître d'ouvrage. Modalités et incidences de la globalisation: Les anciennes modalités de passation des marchés publics. Les rites du concours et du jury – Les accords internationaux signés par la Suisse bouleversent le tableau. Un nouveau droit fédéral et cantonal – L'Accord intercantonal sur les marchés publics – Le nouveau règlement des concours. Les innovations, l'interdisciplinarité – Les commandes publiques: liberté et lisibilité – Les critiques sur les mandats publics et les concours – Le cas français: l'inégalité des chances – La pression des critères quantifiables – La prééminence du point de vue économique. Retenir le projet le moins cher? – Autres sons de cloche – La commercialisation du métier d'architecte</i>	
3	LES ARCHITECTES: UNE FAMILLE PROFESSIONNELLE À GÉOMÉTRIE VARIABLE.....	31
	<i>Métier ou profession? Une remontée au Moyen Age – La profession d'architecte; un groupe, une identité, une activité. De la croissance à la stabilisation de l'effectif: De 1970 à 1990, le nombre des architectes a doublé – A la recherche des vrais praticiens – La féminisation de la profession d'architecte. La diversité des filières de formation: Vers un nouveau système d'études. Le rôle croissant des Hautes écoles spécialisées. Un statut qui dépend des réglementations cantonales: Les cantons, surtout</i>	

*alémaniques, sans législationsur l'exercice de la profession d'architecte – Les cantons où la loi sur la construction régit le statut de l'architecte – Les cantons à loi spécifique sur les architectes*

4 L'ACTIVITÉ DES ARCHITECTES OU  
LES DIVERSES FAÇONS DE S'ORGANISER..... 43

*Les fluctuations du marché de la construction: Le recul économique s'est aggravé mais ce n'est pas un déclin catastrophique – Proportion croissante des rénovations, agrandissements et autres transformations des bâtiments existants – Nouvelle idée-force: l'intervention dans le construit est un véritable acte de création – Une concurrence avivée par la conjoncture – La commande publique régresse, la commande privée croît d'un tiers – La commande publique comme amortisseur conjoncturel – L'importance du logement – Transformation de l'habitat: les villas et les grands appartements l'emportent sur les petits logements. L'évolution des bureaux: nombre, taille et emploi: La multiplication des bureaux individuels – Le fléchissement de l'emploi et ses causes – Le bureaux spécialisés: programmation, pilotage, surveillance des travaux – Les bureaux d'architectes à une personne – Le «bureau-noyau» – Le déploiement de l'informatique. Il permet aux indépendants de se maintenir – Déstructuration et reconstruction de la profession d'architecte – Une position fragilisée – L'éthique après le déclin des ateliers d'architecture à l'ancienne. Qui se porte garant?*

5 DES ARCHITECTES EN QUÊTE D'IDENTITÉ..... 61

*De l'héritage historique à l'état de concurrence. Des valeurs en cours de redéfinition: Quand l'objet essentiel de l'architecture a cessé d'être l'édifice singulier. Une corporation en mouvement: La SIA, Société des ingénieurs et des architectes – La FAS, Fédération des architectes suisses. Une éthique à réinventer?: Qui sera l'orchestrateur, en fin de compte?*

6 UNE PRATIQUE: DES ACTES ET DES MOTS ..... 71

*Le bureau: le modèle anglo-saxon – Le bureau: le modèle latin. Les structures intégrées: une menace révolue?: Le triomphe trompeur du modèle anglo-saxon – L'évolution des bureaux d'architecture en Suisse – Les arguments des globalisateurs – Le concept Smart – Le système intégré ne s'est pas imposé en Suisse – Analyse des carences – L'architecte indépendant a rebondi. La mise en réseau des compétences: L'architecture, peut-on réfléchir ensemble? – L'interdisciplinarité en action – Témoignages alémaniques – Du côté de Genève, souplesse et mobilité – Les spécialistes: de la sous-traitance à la co-conception – La mise en place*

*d'un bureau virtuel – Des processus de conception plus organiques – Le «service d'audit» du Bureau BMV – Une expertise distribuée: L'îlot Tunnel-Riponne à Lausanne – La coordination: une donnée centrale. Quelles stratégies pour les bureaux?: La rationalisation, la spécialisation, les services – La rationalisation en acte – Contre les normes ISO – Réduire les incertitudes – Le management de projet – Elargir le champ de ses compétences – L'offre intégrée: un exemple – L'architecte de conseil et d'assistance – La spécialisation sur des mandats ou des missions – «Coller aux circonstances» – Une spécialisation: le développement durable – Comment les bureaux indépendants sont parvenus à se maintenir – Esquisse d'une explication – En Suisse, aucune normalisation massive de la profession – L'importance persistante du pilote*

7	REFONDER UNE DISCIPLINE .....	107
	<i>Après la grande peur de l'an 2000 – Les architectes: un groupe hétérogène – Les «réseaux» ont succédé au «terrain» – Une capacité démontrée de résistance – Les nouvelles compétences – Quelle identité partagent les architectes d'aujourd'hui?</i>	
	BIBLIOGRAPHIE .....	113

## NOTE DES ÉDITEURS

Le présent ouvrage est une version retravaillée, pour la *Collection Le savoir suisse*, avec la collaboration rédactionnelle de Christophe Gallaz, d'une recherche menée de 1999 à 2002 sur mandat du Fonds national suisse de la recherche scientifique, à la Fondation Braillard Architectes, Genève. Sous la direction d'Ola Söderström, Claude Grin et Paul Marti ont assumé l'investigation documentaire ainsi que l'enquête sur le terrain, tandis qu'André Ducret contribuait au suivi méthodologique et à l'analyse des résultats.

### AVERTISSEMENT ET REMERCIEMENTS

*Cette recherche a bénéficié du soutien et des contributions de nombreuses personnes. Parmi celles-ci nous remercions tout particulièrement : Prof. Cyrille Simonnet, Institut d'Architecture de l'Université de Genève ; Prof. Kurt Aellen, Président de la SIA ; Dimitri Papadaniel, Président de la section vaudoise de la SIA ; Jean-Pierre Müller, Président de la FAS ; Laurent Chenu, Président section genevoise de la FAS ; Bernard Zurbuchen, Président de la section romande de la FAS ; Pierre-Henri Schmutz, Président de la CSA ; Gabriel Barrillier, secrétaire général de la Fédération Genevoise des Métiers du Bâtiment ; Prof. Claude Morel, Directeur de l'Institut d'Architecture, Ecole polytechnique fédérale de Lausanne ; Prof. Bruno Marchand ; LTH, Institut d'Architecture, Ecole polytechnique fédérale de Lausanne ; Prof. Paul Meyer, département d'Architecture, Ecole polytechnique fédérale de Zurich ; Jean-Noël Alaterre, architecte, tk3 SA, Lausanne ; Denis Dubois-Ferrière, architecte, atelier ACAU, Carouge ; Gilles Dubouloz, architecte, atelier d'architecture Gilles Dubouloz, Carouge ; Emmanuel Rey, Marco Ryter, architectes, Bauart Architectes, Neuchâtel ; François Jolliet, Pier Lovat, Antoine Hahne, architectes, atelier Pont 12, Lausanne ; Pierre-Etienne Monot, atelier d'architecture Monot et Monot, Lausanne ; Ernst Hubeli, architecte, atelier d'architecture Hubeli Herczog Comalini, Zurich ; Olivier Morand, architecte, atelier d'architecture BMV, Genève ; Jean-Pierre Tripod, atelier Tridimensions, Genève ; Elisabeth Oberhänkli, dessinatrice en bâtiment, bureau Bosshard + Partner SA, Zurich ; Daniel Ménard, architecte, atelier Werkhof SA, Zurich ; Jacques Roulet architecte, atelier d'architecture R. Brodbeck & J. Roulet, Carouge ; Cornelius Bodmer, architecte, bureau Metron SA, Brugg ; Caspar Angst, architecte, bureau d'architecture ADP, Zurich ; Micaela Vianu, architecte, bureau d'architecture Roulin & Vianu, Confignon (GE) ; Markus Salathé, architecte, Zurich.*

# 1

## LA PROFESSION D'ARCHITECTE : UNE ENQUÊTE EN HELVÉTIE

Ces dernières années, en Suisse comme ailleurs, les architectes ont été sommés de redéfinir leur rôle, leur position et leur activité dans un environnement métamorphosé, qui suscite de vives inquiétudes et les prévisions les plus pessimistes sur l'avenir de la profession.

L'ouverture des marchés publics à la concurrence internationale, avec son lot de nouvelles normes et de nouveaux règlements, accompagnée d'une dérégulation propre à l'Union européenne et aux politiques d'harmonisation entre les Etats, suscite de grandes préoccupations. Maints observateurs estiment que cette évolution, porteuse de contraintes en coûts et en délais, fait primer les intérêts privés sur l'intérêt public. Dans un manifeste appelant à combattre cette tendance, le Conseil des architectes d'Europe (1995) estime ainsi que « la construction d'habitations, de lieux de travail et de voisinage a été réduite en tenant principalement compte des intérêts privés économiques à court terme ».

D'une manière plus synthétique, il faut voir que les impératifs d'une rentabilité croissante aiguïssent la concurrence entre les architectes et les entreprises présentes sur le marché de la construction. A l'inverse du processus observé dans d'autres pays européens, comme la Grande-Bretagne et la France, les architectes ont en Suisse longtemps conservé la maîtrise générale de leurs projets – de leur conception jusqu'à leur réalisation.

Cette situation a basculé dès les années 1980 quand les entreprises dites « globales », intégrant tous les métiers de la

construction, ou «générales», réunissant ceux de l'exécution, sont venues combattre les architectes sur leur propre terrain, notamment dans le cas des grosses opérations. Ces entreprises sont depuis lors perçues comme des menaces pour le statut des architectes, nombre d'entre eux craignant de s'en retrouver les employés – ou, demeurant indépendants, de perdre tout contrôle sur la réalisation des projets.

Atteint dans l'essence même de son métier, l'architecte semble moins en mesure de promouvoir deux valeurs dans lesquelles il s'était jusqu'ici projeté: la capacité d'invention d'une part, la responsabilité sociale de l'autre. Soumis à des données toujours plus complexes en matière d'environnement, de sécurité, de mode de vie ou d'énergie, il est contraint d'élargir ses champs de compétence aux domaines de la conservation patrimoniale, de la gestion paysagère et de l'intégration de grandes infrastructures. Des connaissances supplémentaires, d'ordre technique, lui sont de surcroît demandées dans la mesure où l'art de la construction se fonde aujourd'hui sur de nouveaux matériaux, de nouveaux équipements et de nouvelles techniques de mise en œuvre.

Il serait pourtant faux de déduire des bouleversements apportés à la profession durant ces vingt dernières années, que celle-ci décline et se déqualifie simplement. Enquête à l'appui, on s'aperçoit qu'elle est plutôt vigoureusement recomposée. Les architectes, loin d'être les victimes de logiques qui les dépasseraient ou les écraseraient, demeurent au contraire les acteurs réels de leur destin. Leur redéploiement touche à la définition de leurs champs d'intervention, à l'organisation de leurs procédures de travail, aux technologies de l'information et de la communication qu'ils mettent en œuvre, et à leur collaboration avec d'autres corps de métier. Voilà ce qu'il nous faut tenter, dans cet ouvrage, de comprendre et d'analyser.

# 2

## LE FOND DU TABLEAU

Le métier d'architecte et son avenir suscitent un vif regain d'intérêt depuis quelques années. Plusieurs signes l'attestent en France. Ils vont de l'activité déployée par des observatoires spécialisés tels le Centre de recherche sur les sciences et les savoirs de l'architecture et de la conception (CRESSAC, rattaché à l'Ecole d'architecture de Paris-la-Défense), ou le Centre de sociologie du travail et des arts (rattaché au CNRS), à la mise sur pied de recherches sur les transformations de la profession.

Dans d'autres pays, la Grande-Bretagne par exemple, plusieurs travaux du même genre ont été publiés sur la question. Citons en France les travaux suivants : Aballea et Benjamin, 1990 ; Campagnac, 1992 ; Haumont, Biau et Godier, 1998 ; Champy, 2001 et chez les Anglais : RIBA, 1992 ; Symes, Eley et Seidel, 1995.

### LA SITUATION DE L'ARCHITECTE EN SUISSE

La situation n'est pas comparable en Suisse, au point qu'il nous faut remonter à la fin des années 1980 pour débusquer des documents traitant des métiers de la construction dans notre pays. Fondée sur le recensement fédéral de 1980, l'étude conduite en 1988 par Blaise Galland décrit à grands traits la population des architectes suisses (qui comptait alors plus de 17 000 personnes), et analyse plus en détail la situa-